



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 31 mai 2021

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel Rochat et Sandro Simonetta

Emprunt bancaire

d'accepter la proposition de la bourse communale de rembourser l'emprunt bancaire arrivant à échéance au 30 juin prochain par les liquidités courantes.

Demandes de soutien

de soutenir par un don ponctuel : transport Handicap Vaud – Pro Senectute Vaud – Centre social protestant Vaud – Fondation Theodora.

Cimetières de Carrouge et Ferlens

de valider le projet d'annonce de désaffectation partielle de ces deux cimetières. Les tombes à Carrouge Nos 850 Roud Madeleine 1893-1971 et 874 Roud Gustave 1897-1976 seront conservées.

Cimetière de Mézières

d'autoriser M. Béat Hayoz, Léman Granit à Savigny à poser le monument funéraire de feu Pierre Jordan.

Rue du Mottey – entretien bordure

de confirmer le devis de Simonetta Paysagiste Sàrl pour la taille et l'entretien annuel de la bordure séparant le trottoir de la route.

Ordonnances pénales

d'établir une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant de Mézières pour avoir déposé un grand sac rempli de divers déchets à côté d'une poubelle communale;

d'établir une ordonnance pénale à l'encontre d'un citoyen qui parque sa remorque sur un parking interdit aux remorques et caravanes.

Parcelle N°657 – Cotting Simone – Carrouge, Route du Village 68

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) déposé par Solenergy Sàrl à Mézières pour l'installation de 21 m2 de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de sa propriété.

Parcelle N°212 – Dufey Alinda – Carrouge, Chemin du Sendon 7

de l'autoriser à installer une piscine hors-sol avec un pare-soleil sur sa propriété. Tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord en signant le plan d'implantation.

Parcelle N°2049 – Bärswyl Cédric et Sabrina – Ferlens, Chemin Chez Buttet 1a

de les autoriser à installer une piscine hors-sol sur leur propriété. Tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord en signant le plan d'implantation.

Parcelle N°747 – Wicht Pascal et Orbicia – Carrouge, Chemin des Oiseaux 3

de les autoriser à installer un cabanon de jardin, selon descriptif remis, sur leur propriété. Tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord en signant le plan d'implantation.

Parcelle N°345 – Sanchez Carlos Alberto – Carrouge, Route des Brigands 11

de ne pas l'autoriser à créer un abri à voiture et à installer un cabanon de jardin sur sa propriété, celle-ci étant située en zone de verdure.

Parcelle N°4144 – Roder Philippe – Mézières, Chemin du Moulin 2

de l'autoriser à créer une place de parc en grille gazon sur sa propriété, selon plan remis. Tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord en signant le plan d'implantation.

Parcelle N°642 – Mazreku Jetush – Carrouge, Clos Novy 4

de l'autoriser à installer un cabanon de jardin, selon descriptif remis, sur sa propriété. Tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord en signant le plan d'implantation.

Abri PC Collège du Raffort

de mandater l'entreprise Stucki électricité, suite à la remise du rapport de contrôle des installations électriques de l'abri PC 2 au sous-sol du Collège du Raffort à Mézières établi par ICC Contrôle Sàrl qui signale des défauts présentant un danger particulier qui doivent être supprimés sans tarder.

PPE Route du Village 33

de mandater ICC Contrôle Sàrl à Mézières suite à la demande de la Romande Energie dans le cadre de la présentation des rapports de sécurité périodiques des installations électriques pour le compteur N°963525, communs d'immeuble et potelet de prises à la Route du Village 33 à Carrouge.

Au nom de la Municipalité

 Le Syndic Patrice Guenat		 La Secrétaire Valérie Pasteris
--	---	---

⇒ *prochaine séance municipale le 7 juin 2021*